



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

PLAN DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2018 – 2020

Comité Régional HAUTS-DE-FRANCE CYCLOTOURISME

Date de dépôt :

1. SOMMAIRE	2
2. PRINCIPES ET FONDEMENTS.....	3-4
3. BILAN ET EVALUATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT 2013-2016	5
4. PROJET TERRITORIAL POUR L'OLYMPIADE	6
1. LA PRATIQUE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE.....	6
1.1 CORRIGER LES INEGALITES D'ACCES A LA PRATIQUE.....	6
1.2 DEVELOPPER, MAINTENIR LA PRATIQUE EN CLUB ET L'OFFRE DE PRATIQUE EN GENERAL.....	6
1.3 FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNE- MENTAUX DANS LA PRATIQUE SPORTIVE.....	7
1.4 TOURISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE	8
2. DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU.....	8
3. PROTECTION DES SPORTIFS.....	9
3.1 AMELIORER LA SANTE DE TOUS PAR LA PRATIQUE SPORTIVE...	9
3.2 PREVENIR ET LUTTER CONTRE LE DOPAGE.....	9
3.3 PREVENIR ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE, LES INCIVILITES, LES DISCRIMINATIONS.....	9
3.4 PROMOUVOIR LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET DE LA LAICITE.....	10
3.5 SECURITE DE NOS PRATIQUANTS ET DISPOSITIFS COMPLE- MENTAIRES PERMETTANT DE REDUIRE LES RISQUES LIES A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIFS.....	10
5. LA FORMATION FEDERALE, LA PROMOTION DES METIERS DU SPORT ET DE L'ENCADREMENT.....	10 - 11
6. SIGNATAIRES	12



Qui sommes nous ?

Le cyclotourisme est une activité de pleine nature, favorisant une philosophie de pratique qui allie les dimensions physiques, intellectuelles et culturelles. Il est un facteur d'intégration, de santé et de cohésion sociale pour tous les pratiquants.

Notre activité s'inscrit dans une démarche éco responsable

La Fédération française de cyclotourisme est au cœur du développement de la randonnée à vélo. Dans le cadre de sa délégation d'État et de sa mission de service public, elle est chargée de mettre en place toutes les actions nécessaires pour privilégier la pratique du vélo pour tous, en toute sécurité.

Elle favorise l'activité touristique à vélo au cours de manifestations qui comportent le triptyque :

Tourisme • Sport-santé • Culture

PRINCIPES ET FONDEMENTS

Au plan national, les conventions nationales d'objectifs formalisent pour quatre ans le partenariat entre l'État et les fédérations sportives (article R. 411-1 du code du sport). Elles concrétisent la volonté d'engagement du ministère chargé des sports et de ses partenaires associatifs dans le développement des activités physiques et sportives. Traduction opérationnelle et financière d'une politique sportive partenariale et contractualisée, ces conventions arrêtent des objectifs partagés, situés au croisement des priorités ministérielles et du projet fédéral.

Les organes déconcentrés des fédérations sont, en tout ou partie, chargés de la mise en œuvre de ces conventions. Ils disposent, pour ce faire, d'aides financières ou humaines émanant du niveau national et/ou territorial.

Dans ce contexte, depuis 2004, la DRDJSCS propose aux comités régionaux et aux ligues de formaliser au travers des plans de développement leurs projets, en déclinaison des conventions nationales. Ces plans constituent le support au dialogue permanent entre les ligues ou les comités régionaux et la DRDJSCS. Fondateurs d'un partenariat gagnant-gagnant, ils mettent en exergue le « cœur de métier fédéral » et les missions de service de public confiées aux fédérations (organisation des compétitions, formation, sport de haut niveau) tout en incluant pleinement les grands enjeux publics (correction des inégalités, promotion de la santé lutte contre les violences...).

Pour cette nouvelle olympiade 2017-2020, la DRDJSCS a souhaité faire évoluer ces plans dans leur dimension en passant de l'échelle régionale à l'échelle territoriale. Désormais, ces plans ne seront plus seulement ceux des ligues et des comités régionaux mais aussi ceux des comités départementaux qui en seront co-

concepteurs et cosignataires. Ainsi, il s'agit désormais d'élaborer, au sein de chaque fédération, une véritable stratégie partagée par l'ensemble des organes déconcentrés de la région. Ces nouveaux plans seront l'instrument privilégié de la mise en cohérence, sinon de la coordination, des projets portés l'ensemble des organes déconcentrés de la fédération présents dans la région. Cette nouvelle approche doit favoriser l'émergence d'une culture territoriale et renforcer la solidarité entre les territoires ainsi que les synergies et les mutualisations

Cette version actualisée des plans de développement est aussi plus resserrée, autour d'items réduits en nombre, afin d'en simplifier la rédaction et l'exploitation.

La fusion des ligues Nord Pas de Calais avec la Picardie résultant du Comité Régional Cyclotourisme Hauts-de-France ne permet pas d'effectuer une évaluation avec précision des plans de développement. Il apparaît que ces plans de formation ont été suivis par les ligues concernées.

La fusion des ligues a mobilisé du personnel et du temps concernant les années 2015/2016. L'Assemblée générale constitutive a été réalisée le 27 novembre 2016 à Péronne.

1 - LA PRATIQUE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

L'accueil pour tous est une priorité de la FFCT, notamment pour les personnes en situation de handicap. Nous observons des initiatives locales en la matière et il incombe au COREG (ETR et commission dédiée) de les valoriser et d'aider à leur développement

Mettre en place un conventionnement d'objectifs avec les structures, comités départementaux et clubs, accueillant des PSH s'appuyant sur :

- La formation spécifique de l'encadrement pour l'accueil des PSH
- L'accompagnement financier pour l'achat de tandem, la participation aux manifestations nationales
- L'ouverture de nos séjours touristiques.

1.1- CORRIGER LES INEGALITES D'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE

Accueil de nouveaux licenciés :

- Promouvoir et participer à l'observatoire 2017/2018 mise en place par la fédération pour mieux connaître les pratiquants du tourisme à vélo.
- Promouvoir les licences fédérales auprès des différents publics lors des manifestations, expositions et forums.
- Diffuser et promotion des activités fédérales et des outils auprès des Codep.
- Accueillir les jeunes de moins de 18 ans ;
 - Avoir un référent régional « jeunes » (DRJ) moniteur.
 - Organiser les critères régionaux (route et VTT) du jeune cyclotouriste.
 - Participer à la Semaine Nationale Européenne du Jeune Cyclotouriste.
 - Participation des jeunes 10/12 ans au Brevet d'Education Routière.
 - Accompagner les projets en milieu scolaire et périscolaire.

1.2 DEVELOPPER, MAINTENIR LA PRATIQUE EN CLUB ET L'OFFRE DE PRATIQUE EN GENERAL

L'accueil dans nos clubs demeure un axe de développement de la FFCT, l'enjeu étant de s'adapter continuellement à l'évolution de notre pratique : nouvelles licences, référents régionaux pour tous types de public et disciplines du vélo. Le COREG HDF en synergie avec ses structures y répond et se positionne :

Développement d'organisations spécifiques aux féminines (stages, séjours) : pérenniser la dynamique instaurée par "Toutes à Vélo à Strasbourg" (4000 participantes), en préparant l'évènement d'envergure national de 2020 à Toulouse.

Développement du vtt, discipline en vogue : proposer des stages spécifiques (pilotage, Enduro), viser les labels fédéraux pour des randonnées VTT régionales qui accueillent jusqu'à 1000 participants. Poursuivre l'augmentation du nombre des

écoles de cyclotourisme et l'amélioration de la qualité de l'encadrement : conventionnement, formation des éducateurs.

Augmentation et diversification des manifestations ouvertes au public : accompagner et convaincre les clubs organisateurs.

Promotion, auprès des clubs de la région, de la Concentration des Chérubins (organisation sur un week-end) prolongé d'une concentration à destination d'un public familial « enfants-parents »).

Développement de moyens de communication dématérialisé (site internet et promotion des activités sur les réseaux sociaux.

- Développer le cyclotourisme en famille.
 - Valoriser les organisations chérubins.
 - Promouvoir la fête du vélo en réservant des parcours familiaux ainsi que dans les organisations des clubs.
 - Accéder et encourager à la convention de pré-accueil auprès des clubs (féminines, jeunes, sport-santé)

- Accueil des féminines.
 - Création d'une commission féminine au sein du Coreg.
 - Avoir une référente féminine.
 - Agir pour le cyclotourisme au féminin.
 - Incitation à s'engager dans les instances.

- Accueil des personnes en situation de handicap.
 - Avoir un référent handicap.
 - Promouvoir la pratique du vélo pour les PSH.
 - Aide à la formation des accompagnants PSH.

1.3 FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA PRATIQUE SPORTIVE.

Dans le cadre de sa mission de service public, la FFCT est chargée de mettre en place toutes actions nécessaires pour privilégier la pratique du vélo, moyen de déplacement doux par excellence.

En outre, nos valeurs s'appuient sur un cyclotourisme qui respecte son environnement de pratique

. Le COREG Hauts-de-France souhaite promouvoir des labels fédéraux qui œuvrent en ce sens et partage pleinement ces valeurs en accompagnant les comités départementaux et les clubs, à la fois maîtres d'ouvrage et d'œuvre de ces dispositifs.

Création de BASES VTT FFCT (site d'itinéraires balisés respectant les propriétés et l'environnement) et création de nouveaux parcours de randonnée route en collaboration avec les collectivités territoriales : inscription des itinéraires sur le site Vélo en France. Labellisation TERRITOIRES VELO (reconnaissance d'une

collectivité pour ses efforts en matière d'aménagement pour la pratique et l'animation du vélo).

Poursuite de l'organisation de séjours cyclotouristiques de qualité dans le respect de la réglementation des chartes route et VTT de la FFCT.

1.4 TOURISME ET DEVELOPPEMENT

Le tourisme à vélo est un facteur de mise en valeur et de développement des territoires :

Grands itinéraires,

Découverte du patrimoine et des plus beaux sites de France avec le Brevet des provinces françaises(BPF) et le Brevet de cyclotourisme national(BCN),

Bases VTT de randonnée,

3 en région Hauts-de-France.

Villes et Territoires vélotouristiques voir les possibilités d'agir en concertation avec les institutionnels pour développer les aménagements dédiés et par conséquent faciliter la pratique : du vélo au quotidien, des visiteurs comme des voyageurs.

Les structures FFCT font montre de leur expertise, leur savoir-faire et des animations spécifiques. Les communes apportent leur patrimoine touristique et des équipements en matière de stationnement, hébergement, services.

Objectif : Accroître le nombre de labels, (Villes et Territoires vélotouristiques, Bases VTT de randonnée), augmenter la notoriété fédérale reconnaissance de notre expertise.

Les Bases VTT de randonnée proposent des itinéraires balisés, une station de lavage, des équipements destinés aux adhérents et au grand public.

Nos actions :

- Référent tourisme, référent VTT.
 - Création d'une commission tourisme et d'une commission VTT.
 - Création de bases VTT/ FFCT
 - Nombre de grands itinéraires
 - Nombre de circuits vélo en France.
 - Nombre de villes labellisées.

2 – DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU

La compétition n'existant pas dans les activités de la FFCT, cette priorité ne peut-être que partiellement prise en compte en amenant les jeunes cyclotouristes à être autonomes et responsables. Former les plus jeunes à l'éducation routière à vélo.

Promouvoir toutes les actions éducatives et citoyennes à travers les publications fédérales et régionales mais aussi en utilisant efficacement le site internet régional.

3 – PROTECTION DU SPORTIF

3.1- AMELIORER LA SANTE DE TOUS PAR LA PRATIQUE SPORTIVE

La santé fait partie du triptyque des activités de la FFCT avec la culture et le tourisme. Le Coreg Hauts de France Cyclotourisme ambitionne se positionner sur cet axe en s'appuyant sur son équipe technique régionale et ses commissions spécialisées. L'enjeu est l'amélioration de la santé de ses licenciés et la promotion du vélo pour tous. Incitation des clubs à l'adaptation des organisations (distances et horaires adaptés aux débutants, aux familles).

S'appuyer sur les outils de communication de la FFCT pour promouvoir le sport santé : « jeu « santé vélo », revues, vidéo.

Formation spécifique à la sécurité et la santé pour tous les licenciés. (Exemple de thème développé => les risques cardiovasculaires, l'utilisation du cardio-fréquencemètre).

3.2 – PREVENIR ET LUTTER CONTRE LE DOPAGE

La FFCT est délégataire pour l'organisation du vélo de randonnée sans notion de compétition. En revanche, elle n'est pas exempte de réglementation en la matière et le Coreg Hauts-de-France se doit d'en faire le relais sur son territoire.

Dans le cadre des formations des éducateurs le règlement fédéral anti-dopage sera largement commenté lors des différents stages d'encadrement.

3.3 PREVENIR ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE, LES INCIVILITES, LES DESCRIMINATIONS.

La fédération poursuit l'objectif de privilégier la pratique du vélo pour tous, en toute sécurité et dans le respect de ses valeurs qui sont, entre autres, l'amitié, le partage, la convivialité, l'accessibilité, l'autonomie... Le Comité Régional Hauts-de-France Cyclotourisme souhaite suivre cette dynamique éducative avant tout pour ses jeunes pratiquants. Les comités départementaux et les clubs participent pleinement à ces actions.

Organisation d'un nouveau "championnat" pour les enfants: plus motivant, plus ludique dans le respect des valeurs cyclotourisme, avec des apprentissages axés sur l'acquisition de l'autonomie à vélo (habilités motrices, orientation, mécanique, connaissance de l'environnement, respect de la nature...).

Organisation de rencontres entre écoles de cyclotourisme (Critérium régional) en complément des rencontres départementales.

Organisation d'une semaine à destination des jeunes à l'occasion du rassemblement annuel la Semaine Nationale et Européennes des Jeunes (SNEJ) qui chaque année décerne un prix de la citoyenneté.

Prise en charge financière par le COREG des coûts de l'encadrement. Le restant des coûts après une aide fédérale étant assuré par le Coreg /Codep participants.

3.4 PROMOUVOIR LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LA LAICITE

Ces valeurs sont parties intégrantes des projets éducatifs de nos écoles de cyclotourisme ainsi que dans la formation de nos éducateurs.

3.5 SECURITE DE NOS PRATIQUANTS ET DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES PERMETTANT DE REDUIRE LES RISQUES LIES A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.

Nomination d'un référent sécurité au niveau régional, dans chaque comité départemental et aux clubs. Diffusion des informations à tous les échelons, formation des référents sécurité, diffusion des statistiques accidents chaque trimestre.

Actions éducatives, formation sécurité routière dans le cadre de Brevet d'Education Routière, actions vers les scolaires lors de conventions avec les académies.

Depuis longtemps la sécurité est au cœur des préoccupations de la FFCT. Le nouveau COREG Hauts-de-France met en place une commission santé-sécurité et un délégué sécurité. Il souhaite continuer à s'appuyer sur l'expertise fédérale en la matière face aux risques croissants de notre pratique :

Dangers de la route, accidents en lien avec l'activité physique.

Organisation de modules de formation spécifiques autour de la santé et la sécurité complémentaires aux contenus déjà dispensés en la matière lors des formations d'éducateurs.

4 LA FORMATION FEDERALE, PROMOTION DES METIERS DU SPORT ET DE L'ENCADREMENT.

La formation se réfère à l'application du plan fédérale de formation sous l'égide d'un éducateur instructeur ou moniteur désigné en qualité de Délégué Régional à la Formation. Il coordonne la formation en région et s'appuyant sur l'Equipe Technique Régionale nouvellement créer qui est sous sa responsabilité.

Lors de besoin il veillera à la mise en place de stages nationaux (moniteurs et spécifiques validés).

La FFCT fait de la formation un véritable levier à la mise en place de ses actions pour cette olympiade. Le programme annuel de formation régionale des éducateurs est conduit par l'ETR (cadre fédéraux). Ce programme est structuré en stage de niveau pour l'accueil dans les clubs et l'encadrement des pratiquants (animateur, initiateur, moniteur).

Ce dispositif est complété par des stages techniques de maîtrise de la pratique (maniabilité, mécaniques, de repérage et de guidage par GPS, Enduro VTT) et des stages spécifiques (accueil PSH, stage santé...).

5 - SIGNATAIRES

Ainsi finalisé, le plan de développement territorialisé pour l'olympiade 2018- 2020, formalise votre partenariat avec la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Hauts-de-France.

Elus associatifs, techniciens des E.T.R, agents de l'Etat agissent conjointement, dans le respect du cadre.

<p>Le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale Hauts-de-France.</p>	<p>Le Président du Comité Régional Hauts-de-France Cyclotourisme, Maurice TAILLEFER.</p> <p>du Comité départemental de l'Aisne. Jean-Paul GOYHENECHÉ.</p> <p>du Comité Départemental du Nord, Jean-Claude HENNEBICQ</p> <p>du Comité Départemental de l'Oise, Cornélis, VAN-RIJSWIJK</p> <p>du Comité Départemental du Pas-de-Calais, Anne VERLYCK</p> <p>du Comité Départemental de la Somme, Jacky, ESTIENNE</p>
---	--

Ce document peut-être visé, à toutes fins utiles, par les acteurs nationaux (présidente de la fédération, DTN) pour garantir la cohérence de la Politique sportive Fédérale.

<p>La Directrice Technique Nationale</p>	<p>La Présidente de la Fédération.</p>
--	--